

Compte-rendu de lecture

**Hélot, Christine (2007). *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*.
Paris, France : L'Harmattan, 287 p.**

Amel Bellouche

Stagiaire postdoctorale dans l'Équipe de recherche en partenariat sur la diversité
culturelle et l'immigration dans la région de Québec (ÉDIQ)
Université Laval

À l'heure de la mondialisation, les débats autour des questions linguistiques conduisent les États du monde à repenser « le marché linguistique » (Bourdieu, 1982). En Europe, dans le *Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes*, l'éducation plurilingue devient l'un des défis lancés à l'institution scolaire, le plus souvent de tradition monolingue. Depuis une trentaine d'années, les recherches sur l'éducation bilingue ont donné lieu à plusieurs publications et colloques. Néanmoins, les résultats de ces recherches n'ont pas toujours été pris en compte ou exploités par les établissements éducatifs. Dans *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Christine Hélot, Maître de conférences en anglais à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Alsace et à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, propose de faire le portrait de l'éducation bilingue en France. Elle s'attarde sur les différentes notions théoriques de l'éducation plurilingue, sur le rôle des familles dans la transmission du bilinguisme, sur la conception du bilinguisme dans les instructions officielles françaises et, dans son dernier chapitre, elle analyse le dispositif de type *éveil aux langues* mené dans une école alsacienne.

Du bilinguisme à l'éducation plurilingue : aspects théoriques

Dans son premier chapitre, Hélot examine les différentes définitions qui peuvent être associées à la notion de bilinguisme. À ce titre, les définitions comportant le terme « parfait ou parfaitement » sont remises en question par l'auteure puisque l'usage de ces deux termes laisse entendre qu'une personne bilingue a des connaissances égales dans les deux langues, ce qui ne reflète pas les pratiques langagières réelles de la plupart des individus. Ajoutées à cela, des recherches en sociolinguistique¹ mettent en relief l'influence du contexte sur l'usage des langues et le caractère évolutif² des compétences

¹ Cette discipline s'intéresse à l'analyse des faits linguistiques en relation avec les faits sociaux.

² À ce propos, Baker (1996) souligne le caractère évolutif des deux langues selon le lieu et l'histoire langagière du locuteur bilingue. Les compétences langagières d'un individu bilingue sont asymétriques puisque ce sont les usages, les milieux de l'interaction, les choix personnels et les trajectoires biographiques qui le conduisent à interagir en L1 (première langue) plus qu'en L2 (deuxième langue) et inversement.

langagières. Dans une seconde partie, Hélot décrit la situation des langues en France en favorisant la notion de plurilinguisme. D'un point de vue sociolinguistique, cette notion permet d'inclure toutes les langues, quel que soit leur statut officiel au sein du pays. Le répertoire verbal fait également partie des aspects théoriques abordés dans ce premier chapitre. Il est perçu comme un ensemble de combinaisons possibles par le locuteur dans plusieurs langues et non comme l'addition de deux répertoires monolingues. Les notions évoquées dans ce chapitre font émerger « *de nouveaux modèles de contacts et de variations linguistiques* » (p. 57), ce qui induit de nouvelles approches méthodologiques et donc de nouvelles connaissances pour le contexte éducatif.

Le bilinguisme : une affaire familiale et une problématique scolaire

Tout au long du deuxième, troisième et quatrième chapitre, il est question de l'influence des langues utilisées en contexte familial sur le bilinguisme des enfants, de l'analyse des représentations du bilinguisme dans les programmes scolaires et des difficultés que présente la mise en place d'une éducation plurilingue en France.

Pour aborder la question du bilinguisme en famille, Hélot choisit délibérément de s'orienter vers l'étude de la transmission des langues chez des familles bilingues. Par le fait même, elle prend soin de s'écarter des études focalisant uniquement sur l'aspect linguistique de l'acquisition du bilinguisme afin de mettre en évidence les stratégies pour assurer la transmission des langues au sein de la famille.

Afin d'illustrer son propos, l'auteure fait référence à une recherche en contexte familial irlandais (Hélot, 1988), dont l'objectif est de comprendre les conditions sociales et linguistiques du développement d'une « *bilingualité harmonieuse* » (p. 61). La réalisation de cette recherche repose sur l'articulation de deux approches. La première est sociolinguistique et vise l'étude des pratiques et des attitudes des sujets. La deuxième est linguistique et porte sur le développement langagier chez les enfants bilingues (anglais/français). Les résultats confirment les constats issus d'autres recherches (voir notamment Yamamoto, 2001) sur l'investissement, le désir des parents de transmettre leurs langues et le rôle des stratégies linguistiques familiales dans la transmission du bilinguisme. Cependant, le désir de transmettre les langues s'accompagne de conditions et parfois de difficultés, notamment, lorsque la langue familiale entre en compétition avec la langue dominante du pays de résidence. Dans ce cas, une sorte de « *family language planning* » sur les pratiques linguistiques au sein de la famille est observée.

En contexte migratoire, les études sur le bilinguisme chez les familles immigrantes indiquent que la transmission des langues des pays d'origine est « fragilisée ». En effet, les obstacles à la transmission de ces langues sont souvent liés aux représentations négatives des pays d'accueil à l'égard des langues d'origine. Celles-ci ne sont pas perçues comme une richesse et donc ne représentent pas un capital culturel. Cette situation a une incidence sur l'apprentissage des langues en contexte scolaire. Hélot évoque l'exemple des enfants allophones qui, en contexte scolaire, sont déclarés mutiques parce qu'ils ne parlent pas français en classe. Pourtant, en situation non scolaire, ces mêmes enfants ont recours à leur répertoire verbal pour interagir avec les camarades ou les membres de la famille. Ce mutisme en classe s'explique par la non-valorisation des répertoires verbaux

et des cultures d'origine. Cet exemple révèle la nécessité de rappeler aux enseignants que les apprentissages langagiers scolaires se construisent sur ce qui est acquis au sein de la famille. Autrement dit, il est primordial de partir des compétences langagières acquises dans l'environnement familial pour établir des ponts avec les compétences langagières à transmettre en contexte scolaire.

En France, le monolinguisme est fortement ancré à l'école. Même si ces dernières années, on voit se développer une ouverture de la part de l'institution éducative à l'enseignement des langues dites « régionales », « étrangères » et « d'origine », il n'en reste pas moins que l'éducation bilingue a tendance à être dévolue aux seules langues valorisées par l'école, des langues dominantes et plus récemment les langues régionales. Pour ne pas renforcer cette perception du bilinguisme, Hélot propose une approche intégrée de l'enseignement des langues à l'école qui prend en compte l'altérité linguistique et culturelle des jeunes élèves. En d'autres mots, pour reprendre nos propos :

prendre en compte les paramètres sociolinguistiques des langues du contexte dans lequel évolue l'apprenant et faire entrer ces dernières en classe, quels que soient leurs statuts. Ce qui prépare les élèves à leur future intégration sociale, en tant qu'acteurs sociaux à même de communiquer et de gérer les langues à des degrés variables, selon leurs besoins dans différents contextes scolaires et selon les configurations du contact des langues (Bellouche, 2010, p. 127).

Selon Hélot, la problématique de l'éducation plurilingue relève, en France et dans d'autres pays, d'un dilemme entre deux principes. D'une part, le besoin de maintenir la cohésion de la nation, et d'autre part, le besoin de gérer la diversité linguistique et culturelle dans le cadre de la mondialisation. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait résistance à s'ouvrir à la diversité linguistique et culturelle. Ainsi, les programmes scolaires français actuels encouragent le développement des approches qui sensibilisent les jeunes élèves et les adultes aux langues et aux cultures. Par exemple, l'usage du Portfolio³ exige une formation préalable qui ne peut éviter la question du plurilinguisme et des représentations sociales. Cependant, certaines recommandations pour les enseignants ne peuvent être mises en œuvre, car les décisions sont prises aux niveaux ministériel et régional ne laissant ainsi aucune marge de manœuvre aux praticiens pour introduire le plurilinguisme dans l'enseignement des langues.

Pour Hélot, l'usage des notions de compétence plurilingue et pluriculturelle⁴ serait productif dans le cadre d'une approche de l'enseignement des langues qui aurait comme

³ Le Portfolio est un document élaboré par le Conseil de l'Europe qui a pour objectif de mettre en évidence les différents acquis d'un apprenant à un moment « t » de son parcours scolaire.

⁴ Hélot (2007) reprend la définition donnée par le Conseil de l'Europe, « On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un acteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues, et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas la superposition ou la juxtaposition de compétences toujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné » p. 179.

objectif la préservation et la reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle. *L'éveil aux langues*⁵, une approche dont l'objectif est de prendre en considération la diversité à l'école et de promouvoir la reconnaissance du pluralisme dans toute société, devient alors l'approche la plus développée en Europe puisqu'elle permet à l'école d'aborder les langues en les faisant se « rencontrer » en classe. Or, il reste à savoir quel modèle d'*éveil aux langues* il serait préférable de mettre en place dans les écoles et quelle formation donner aux enseignants.

Un exemple d'éducation plurilingue en France

Pour illustrer les approches d'éducation plurilingue, Hélot rend compte du projet qu'elle a mené, entre 2000 et 2004, à Didenheim en Alsace. Le projet visait à répondre à la demande du personnel d'un établissement d'enseignement primaire qui souhaitait lutter contre le racisme à l'école et au sein de la communauté, mais aussi permettre aux élèves de se familiariser avec d'autres langues avant de commencer l'apprentissage de l'allemand, langue étrangère. Afin d'atteindre ces objectifs, les enseignants ont mis en place un *projet d'école* en incluant la participation des parents. Le choix des langues n'a pas été laissé au hasard. D'ailleurs, les langues faisant l'objet des présentations étaient sélectionnées en relation avec le contexte linguistique de l'école et du village. Les activités linguistiques et culturelles étaient élaborées et présentées, tous les samedis matins, par des parents d'élèves de toutes les origines. Certains parents ont même mené des séances sur d'autres langues que les leurs.

Pour le projet Didenheim, Hélot a choisi, du point de vue méthodologique, de mener une étude « micro-ethnographique » qui privilégie une approche qualitative des relations entre les parents, les enfants et les enseignants ainsi que le rapport de ces acteurs avec l'objet d'étude - langues et cultures - à l'école et dans l'environnement.

Les résultats obtenus par Hélot montrent qu'un projet éducatif incluant les parents (sans distinction d'origine) remet en question les modes de transmission des savoirs en contexte scolaire. Au-delà des questions relatives aux savoirs, le projet a valorisé toutes les langues, qu'elles soient majoritaires ou minoritaires, en les incluant comme objet d'étude à l'école. Ainsi, les élèves ont pu partager leurs langues et leurs cultures et ont vu celles-ci légitimées au sein de la classe. Cette expérience de sensibilisation aux langues a été profitable pour tous les enfants qu'ils soient monolingues, bilingues ou plurilingues puisqu'elle a permis de transformer la classe en espace communautaire d'échanges de reconnaissance et de partage de la diversité. L'expérience de Didenheim a permis aux enseignants de prendre conscience des acquis et des savoirs langagiers que transmettent les familles, de passer d'une vision « *assimilationniste* » à une vision pluraliste des langues et des cultures, celles-ci étant transformées en ressources pédagogiques pour tous les élèves.

Finalement, Hélot conclut en soulignant l'écart qui persiste entre les représentations de

⁵ *L'éveil aux langues* est une démarche, développée dans les années 1990, qui s'inscrit dans une optique de décloisonnement des disciplines et qui a pour but de mettre les élèves en contact avec plusieurs langues afin de les éduquer à la diversité linguistique et culturelle. Pour plus de détails sur cette approche, voir Candelier (2003).

l'éducation bilingue en contexte scolaire et les représentations négatives du bilinguisme familial. Les diverses recherches et analyses évoquées dans l'ouvrage mettent en relief l'opposition entre le bilinguisme scolaire et le bilinguisme familial; entre les représentations négatives des langues et la valorisation du bilinguisme scolaire des langues majoritaires. Par ailleurs, l'auteure souligne dans ses analyses la prédominance de la conception monolingue dans les textes officiels qui régissent l'enseignement des langues, enseignement qui est destiné à des publics prétendus monolingues. Hélot défend l'idée que l'école pourrait être un espace de circulation entre les différentes cultures. Ainsi, elle aiderait les élèves à percevoir la diversité culturelle comme une richesse et non comme un handicap.

Appréciation du livre

Dans l'ensemble, cet ouvrage est intéressant puisqu'il résume les premières recherches menées sur l'éducation plurilingue en Europe, particulièrement en France, et permet de mieux comprendre le contexte scolaire actuel. La référence à plusieurs ouvrages et à diverses études donne un panorama des nouvelles problématiques et des nouveaux enjeux du plurilinguisme. La bibliographie est très riche pour le lecteur qui souhaite approfondir ou s'informer sur les pratiques scolaires actuelles.

L'articulation thématique des titres de chapitres paraît harmonieuse. En effet, le lecteur est invité à explorer à la fois les aspects théoriques et politiques de l'éducation bilingue ainsi que l'aspect pratique présenté dans le chapitre cinq. Au-delà des idées exposées, nous remarquons, d'une part, qu'Hélot ne prend pas position quant aux définitions des notions qui seraient opérantes pour son analyse. D'autre part, si certaines notions comme « contact des langues », « répertoire verbal » et « plurilinguisme » sont définies au premier chapitre, elles réapparaissent peu au fil des autres chapitres.

Il est à noter que pour Hélot, il importe de prendre en compte les réalités sociolinguistiques du bilinguisme dans le développement des pratiques scolaires centrées sur la diversité linguistique et culturelle. Le paramètre sociolinguistique est souvent oublié dans les dispositifs bilingues en France. En effet, l'éducation aux langues est essentiellement axée sur les langues européennes majoritaires (France) sans prendre en charge les autres langues minoritaires ou les langues dites d'immigration. Par ailleurs, même si l'ouvrage a comme ligne directrice l'éducation bilingue en contexte scolaire, l'auteure ne néglige pas les aspects historiques et politiques qui sont au fondement de l'institution scolaire en France. Ce livre est finalement tout indiqué pour les étudiants et les chercheurs qui souhaitent réfléchir sur les questions théoriques et didactiques que pose l'éducation plurilingue.

Références

- Baker, C. (1996). *Foundations of Bilingual Education and Bilingualism*. Clevedon, Angleterre: Multilingual Matters.
- Bellouche, A. (2010). *Plurilinguismes et français précoce en Algérie: le cas des élèves de Bgayet/Bejaia/Bougie* (thèse de doctorat). Université de Grenoble, France.

- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire: L'économie des échanges linguistiques*. Paris, France: Fayard.
- Candelier, M. (2003). *L'éveil aux langues à l'école primaire. Evlang: bilan d'une innovation européenne*. Bruxelles, Belgique: De Boeck.
- Hélot, C. (1988). Bringing up children in English, French and Irish: Two case studies. *Language, Culture and Curriculum*, 1(3), 281-287.